

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.** la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs,** au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts,** composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Aquitaine  
7, rue Fénelon  
33000 Bordeaux  
05 57 30 08 00  
[aquitaine@fondation-patrimoine.org](mailto:aquitaine@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)

### COMMUNE D'URVAL

Place Léon Poirier  
24480 Urval  
05 53 22 07 76  
[mairie@urval.fr](mailto:mairie@urval.fr)

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

# l'église Notre Dame de la Nativité

Urval (24)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine/Commune d'Urval - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Contribuez à la restauration de cette église !

### ◆◆ LE PROJET

Urval, village du Périgord Noir de 120 habitants, a su au fil du temps conserver son âme et son architecture typique d'un village médiéval Périgourdin.

Au centre est édifiée l'église Notre Dame de la Nativité, bâtiment fortifié par les seigneurs du village au XIIIème siècle qui permettait aux villageois d'y trouver refuge lors des nombreux conflits entre Français et Anglais.

Confortation du chevet, mise hors d'eau du chœur, révision et nettoyage des couverture de la chapelle nord et de la nef, restauration de la chapelle et de la sacristie, consolidation des décors peints et mise en œuvre d'un badigeon dans la nef, restauration des huisseries, vitraux et mobilier sont au programme.

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Cette église romane fortifiée est composée d'un chœur carré du XIe siècle et d'une nef du XIIe siècle qui présentent des peintures de scènes bibliques ou chevaleresques.

Il existe en partie haute de l'édifice, une haute muraille montée sur le chevet et une chambre forte en partie supérieure. Cet apport architectural permettait de

renforcer l'aspect défensif de l'église en cas d'attaque. Au cours du XVIIIe siècle fut édifée la chapelle nord, puis la sacristie au XIXe siècle.

### ◆◆ LA MOBILISATION

Ce village est reconnu dans le Périgord pour son dynamisme culturel, grâce sa fête annuelle qui se déroule sur la place de l'église au mois d'août, et par certains de ses illustres habitants qui ont fait beaucoup pour développer et promouvoir le Périgord.

Cette église est un des éléments clef du village par sa richesse architecturale, et ses activités religieuse et culturelle, concerts, expositions, conférences... Les habitants, les associations, de concert avec la mairie, ont un lien très fort avec cet édifice et soutiennent ce projet de restauration.

Montant des travaux	241 220,36 €
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	Septembre 2022

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Notre Dame de la Nativité

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/79864](http://www.fondation-patrimoine.org/79864)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**l'église Notre Dame de la Nativité**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Fondation du patrimoine/Commune d'Urval